



Image d'un galérien enchaîné à un autre détenu



Marquage au fer rouge sur l'épaule d'un condamné.

QUAND LES VOLEURS ÉTAIENT CHÂTIÉS...

JUSTICE Aux XVIII^e et XIX^e siècles, la pauvreté parfois extrême et les conflits de personnes entraînèrent certains Acignolais (mais ils n'étaient pas les seuls) sur la voie du crime ou du délit. À l'époque, la société réagissait plutôt brutalement à ces écarts. Les meurtres entraînaient ordinairement la peine capitale. C'est ainsi qu'un journalier de 45 ans fut condamné à mort en 1798 pour avoir assassiné sa femme dans le bois de la Gretais. En revanche, un habitant de la Perlais fut acquitté en 1791 pour avoir tué son voisin par "légitime défense". Si les crimes étaient rares, les vols étaient plus fréquents, souvent dans un but de revente. La justice ne badinait pas : la propriété privée était alors considérée comme sacrée, inviolable, et l'effraction jugée comme circonstance aggravante. De là des peines allant de la prison au bagne. Pensiez-vous que notre secteur fut épargné ? Détrompez-vous ! De 1770 à 1890, au moins six natifs d'Acigné et treize de Noyal furent condamnés au bagne avec des peines allant de trois ans à la perpétuité. Dans 80% des cas, il s'agissait de vols. L'âge des condamnés allait de 17 à 80 ans ! Peines supplémentaires : trois furent exposés publiquement au pilori à Rennes, quatre furent marqués au fer rouge de la lettre "G" (comme galérien) sur l'épaule, et un subit deux fois la bastonnade pour évasions. La plupart furent envoyés à Brest, mais trois récalcitrants connurent la Guyane et un la Nouvelle-Calédonie. Ce qui est terrible, c'est que les deux tiers de ces gens ne revirent jamais leur terre natale. Ils moururent au bagne. Ce fut le cas d'un Acignolais, marié et père de onze enfants. Le cas aussi, d'un Noyalais qui fut envoyé à Brest à l'âge 80 ans et y mourut au bout de trois jours ! On ne faisait guère de sentiment envers les voleurs ! Parmi les rescapés, beaucoup ne voulurent pas revenir vivre au pays, tant le poids de l'opprobre paraissait pesant ... Certains d'entre eux ont peut-être côtoyé à Brest un bagnard fameux nommé François Vidocq, devenu par la suite chef de la Sûreté !